

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 30 JANVIER 2025

N° VILLE_2025DL013

Date de convocation : 24 janvier 2025

Nombre de conseillers en exercice : 33

OBJET : DEBAT SUR LE DROIT D'EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

L'an deux mille vingt cinq, le trente janvier à 19:30 heures le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Alain VIOLLET.

Présents : Alain VIOLLET, Laurence MOULIN, Eddie BREVALLE, Véronique GIROMAGNY, Florent RIVOIRE, Dominique BABE, Claude COLIN, Eric MAILLET, Michel MALTRAIT, Alain LEGRAS, Yves MONTANGERAND, Christine NONY, Nathalie PUVILLAND, Vivien GATCHUESI FEGUENG, Thierry HAON, Marie THIOLAS, François DARTIGUES, Henry DUARTE, Mylène ROUCHOUSE - POUGET, Alexandre DIOT, Benoit ERACLAS, Sandra GAUSSUIN-PISKULA, Guillaume BOUCHARLAT, Lilian MORINON, Ghislaine ARCARO, Michel COMOLI

Excusés / pouvoirs : Christiane PUTHOD (donne pouvoir à Yves MONTANGERAND), Souade KACI (donne pouvoir à Dominique BABE), Nathalie RENE (donne pouvoir à Thierry HAON), Saliha MAKHLOUF-MEDJGAL (donne pouvoir à Alain VIOLLET), Christophe MALMAZET (donne pouvoir à Véronique GIROMAGNY), Sylvie DOMER (donne pouvoir à Christine NONY), Aurélie VILLENEUVE (donne pouvoir à Vivien GATCHUESI FEGUENG)

Secrétaires de séance : Vivien GATCHUESI FEGUENG, Ghislaine ARCARO

Rapporteur : Monsieur le Maire

A la demande du groupe Droite Républicaine, Centre et Société Civile, sont portées au débat du conseil municipal les questions exposées au courrier joint.

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE.

Les jour, mois, et an que dessus,
au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,

Envoyé en préfecture le 06/02/2025

Reçu en préfecture le 06/02/2025

Publié le



ID : 069-216902734-20250130-VILLE_2025DL013-DE